



CAHORS

Service Client 3478 Service gratuit
+ prix appel

LA POSTE

SD 86502242952794I

1o6na0434q7z - 0000 ☐
1/1 - 25257/31147 - 80305 - 065328674
DP - 498947



MARGAT
SOCIETE EN COURS DE CONSTITUTION
6 PLACE DE LA MAIRIE
46240 COEUR DE CAUSSE

Raison Sociale :
MARGAT
SOCIETE EN COURS DE CONSTITUTION

CAHORS

RIB : 30004 00175 00010207394 87
IBAN : FR76 3000 4001 7500 0102 0739 487
BIC : BNPAFRPPXXX

Les sommes déposées sur ce compte sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sauf exclusions réglementaires en raison de la nature des personnes et/ou des dépôts.
www.garantiedesdepots.fr

PERIODE DU 31 JANVIER 2025 AU 28 FÉVRIER 2025

DATE COMPTABLE	NATURE DES OPERATIONS	DATE DE VALEUR	DEBIT	CREDIT
	Solde précédent au 31.01.2025		364,10	
04.02.25	VIR Cpte A Cpte Recu /REFBEN /ORIG LE BAR JO /MOTIF LOYER	04.02.25		2 800,00
07.02.25	VIR Cpte A Cpte Recu /REFBEN /ORIG LE BAR JO /MOTIF RESTANT DES LOYERS JANVIER ET FEVRIER	07.02.25		1 200,00
10.02.25	*ECHEANCE PRET 00175 61552307	10.02.25	124,11	
10.02.25	VIR SEPA Recu /FRM M GATTIN JORIS /EID VIREMENT DE M GATTIN JORIS /RNF VIREMENT DE M GATTIN JORIS	10.02.25		800,00
12.02.25	VIR SEPA Recu /FRM CHRISTIAN SERRFS NOTAIRE SELARL /EID 0460410058572 /RNF VIR SOLDE PRET VENTE SCI TIFFANIE / SCI MARGAT ET ENVOI DE PIECES A SCI MARGAT	12.02.25		463,95
13.02.25	VIR SCT INST Recu /FRM M. MARCOULY JORIS/EID VIREMENT LOYER /RNF	13.02.25		800,00

* Opération exonérée de la commission de compte

RELEVÉ DE COMPTE COURANT EN EURO

P. 2/2



Raison Sociale :
MARGAT
SOCIÉTÉ EN COURS DE CONSTITUTION

MARGAT
SOCIÉTÉ EN COURS DE CONSTITUTION

CAHORS
RIB : 30004 00175 00010207394 87
IBAN : FR76 3000 4001 7500 0102 0739 487

PÉRIODE DU 31 JANVIER 2025 AU 28 FÉVRIER 2025

DATE COMPTABLE	NATURE DES OPERATIONS	DATE DE VALEUR	DEBIT	CREDIT
26.02.25	VIREMENT SEPA EMIS /MOTIF REMBOURSEMENT FRAIS NOTAIRE /BEN M GATTIN JORIS /REFDO/REF	26.02.25	450,00	
TOTAL DES OPERATIONS			574,11	6 063,95
Solde créditeur au 28.02.2025				5 125,74

Si vous avez une réclamation à formuler, adressez-vous à votre Chargé d'Affaires Professionnels ou à votre Directeur d'agence⁽¹⁾.
Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez par écrit le Responsable Réclamations Clients⁽¹⁾ dont dépend votre agence.
Si vous êtes en désaccord avec la réponse apportée par BNP Paribas, ou en l'absence de réponse de la Banque dans un délai de 2 mois – délai ramené à 15 jours ouvrables pour les litiges portant sur un service de paiement (opération de virement, de prélèvement ou effectuée par carte bancaire) pouvant être de 35 jours ouvrables dans des cas exceptionnels – vous pouvez alors saisir gratuitement et par écrit l'un des Médiateurs⁽²⁾, selon son domaine de compétence. Le Médiateur est le dernier recours amiable avant d'entreprendre une démarche judiciaire.

⁽¹⁾Coordonnées disponibles en agence ou sur le site Internet.mabanquepro.bnpparibas

⁽²⁾Consultez le paragraphe "En dernier recours amiable" de la rubrique "Vous avez une réclamation ?" sur le site mabanquepro.bnpparibas